

Compte rendu de la réunion de Conseil Municipal du 10 novembre 2020

St Sylvestre de Cormeilles

POINT FINANCIER

Point sur le budget 2020, bilan des dépenses et des recettes de fonctionnement et d'investissement.

DEPART DE LOCATAIRES AU 01/01/2021

Mme Hébert et M. Lepetit vont partir, donc un pavillon va être à louer. L'état des lieux va permettre de savoir si des travaux sont à prévoir.

Monsieur le Maire profite pour aborder le sujet sur les loyers pour faire le point sur les impayés de loyer.

MODIFICATION STATUTS CCLPA

La modification porte sur l'accompagnement à toutes les actions menées en matière d'orientation (informations sur les métiers et les formations, de la mixité et de l'égalité professionnelle en direction des élèves et des familles, des apprentis et des étudiants). Tout le monde est d'accord.

COLIS DES AINES

25 colis pour personnes seules et 16 colis pour couples. Année de référence : 1954 et moins, et il doit être électeur sur la commune. Distribution dans la semaine 51 (le 18 ou le 19/12/2020).

TRAVAUX MAIRIE

Modification des étagères pour l'imprimante. Tout le monde est d'accord.

COMMUNICATION DES VOEUX

Distribution aux habitants.

FETE DE NOEL

Annulée, remplacée par une chasse aux œufs à Pâques (un samedi) avec distribution de livres.
Décoration de la cour avec un sapin. Prévu semaine 50 (samedi 12/12/2020 à 10h).

ECLAIRAGE PUBLIC ARRET DE BUS

Dans le précédent compte rendu était noté « avec un toit solaire », remplacé par « avec candélabre solaire ».

Le coût est de d'environ 7000 € (à commander) avec une subvention de 5000 €, reste à charge pour la commune : 2000 €.

Voir où le placer, Rue des Monts du Bourg (là où il y a le + d'enfants).

Point sur l'URBANISME :

- PLUI : décision reportée au 30 juin 2021.
- Rapport sur les demandes d'urbanisme arrivées en mairie.

SIEGE

- Travaux La Vallée Martigny reportés en début d'année 2021.
- Tout le monde est d'accord pour adhérer aux tarifs réglementés de l'électricité.

QUESTIONS DIVERSES

- Le 13/06/2021 : Course organisée par Nicolas Courbet, Président de l'Association Sport et Nature de la Calonne, demande à pouvoir passer dans les chemins de la commune. Aucun inconvénient
- Point sur la réunion sur le tourisme.
- 2 habitantes demandent la prise en charge de la stérilisation des chattes errantes du village (personne n'est d'accord)
- Association de charité : Les documents sont encore au nom de Michel Campion. Des démarches seront entreprises pour transférer au Maître de Charité, Christophe Mahé.
- Association des riverains de la Colonne : adhésion 20€/an. Tout le monde est d'accord